

BUILD-UP

Locatel se câble avec Codiam

Concepteur et exploitant de systèmes de télévision et de vidéos à la demande, très présent dans l'hôtellerie, Locatel grandit dans le milieu hospitalier. Epaulé par TCR Capital, par 123Venture et par Synergie Finance, depuis 2007 (cf. n° 829), il a repris les actifs et les contrats clients de Codiam, le 5 octobre dernier. Et ce pour 1 M Euros, au tribunal de commerce de Nanterre. Actif notamment dans les CHU, Codiam était en redressement judiciaire depuis le 21 avril dernier. En 2009, il accusait une perte nette de 6 M Euros, sur 12,6 M Euros de revenus. Ce qui signe l'échec du MBO sponsorless de mars 2008, financé par 0,2 M Euros d'equity, apporté par le management, par une dette senior de 10 M Euros et par 10 M Euros d'OC souscrites par l'ex-proprétaire. En particulier, Codiam a souffert de sa politique commerciale. « *Pour comprimer ses prix, il proposait du matériel de qualité moindre, qui génère des coûts de maintenance* », indique un proche du dossier. Le repreneur, fort de 51 M Euros de revenus 2009, reprend 123 des 167 salariés. D'ailleurs, quelques semaines auparavant, Locatel a renforcé son bilan, ses actionnaires injectant 3 M Euros en actions et convertissant leurs OC. Un tel refinancement résulte de la faillite de la banque islandaise Landsbanki, pourvoyeuse de dette senior et de lignes de capex en 2007 (cf. n° 865).

Conseils juridiques : acquéreur : de Gaulle Fleurance & Associés (corporate : Didier Bruère-Dawson, Charles Moulette, social : Thierry Gillot, Cécile Buzy) ; cible : Brunswick Société d'Avocats (Serge Pelletier, Fanny Lauthier) - **Administrateur judiciaire :** Facques Hess Bourbouloux (Hélène Bourbouloux)